

Lui ayant, de nouveau, écrit pour avoir le reste de la chanson, j'en reçus la réponse suivante : —

Ottawa, 6 février 1892.

Mon cher Monsieur Baillairgé,

Je me fais un plaisir de dissiper tous les doutes qu'aurait pu laisser, dans l'esprit de votre oncle, l'information que je vous avais donnée, au sujet de la chanson qui paraît avoir motivé la suppression du *Canadien*.

Il n'y a absolument que les quatre lignes que je vous ai envoyées. *Let cetera* est pour indiquer que la chanson renfermait plus de couplets que cela, mais le *Canadien* n'en cite qu'un couplet.

Quant à l'expression, " huit jours après, le *Canadien* était supprimé," elle n'implique pas une date précise, mais seulement un fait accompli à cette date.

Veuillez me croire, comme toujours,

Votre tout dévoué,

L.-P. SYLVAIN.

Date de la Fondation du *Canadien*.

PAGE 7 Au bas de la page, la date de fondation du *Canadien*, 22 novembre 1806, est celle donnée par F.-A. McCord, greffier-assistant, en loi, à la Chambre des Communes, à Ottawa, dans son opuscule, " *The Hand Book of Canadian Dates*," publié à Montréal, en 1888, p. 74.

Le *Canadien*, que l'on publie depuis peu de temps, à Montréal, donne 1808, pour date de sa fondation.

Cette dernière date, suivant une lettre reçue le 26 janvier 1892, de L.-P. Sylvain, en réponse à une lettre que je lui écrivais à ce sujet, est une erreur.

" Je puis en toute sûreté, m'écrivait-il, vous donner l'information suivante : —

Le Prospectus du *Canadien* fut imprimé et publié à Québec, par Charles Roi, rue St-François, le 13 novembre 1806, dans la maison de François Baillairgé ; le 1er numéro du journal parut le samedi suivant, le 22 novembre 1806. Donc McCord a raison."

Portrait du Frère Didace.

PAGE 28 En haut de la page, après le second alinéa se terminant par les mots, *notre saint-père le 1^{er}ape*, ajouter : " M. Baillairgé (L. de G.) est encore l'heureux possesseur de ce précieux portrait qui fut trouvé par son père, en 1796 ; et comme on